

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Absent – non représenté :

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

15 - CLOTURE DE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

Monsieur Clément SERVAT rappelle que la commune a créé divers services pour exercer des activités situées dans le champ d'application de la TVA. Certains de ces services ne sont plus en activité à ce jour.

Aussi, il est proposé de prononcer la clôture des services suivants, soumis au régime de la TVA :

- Camping municipal,
- Usine Chesson,
- Salle des Congrès.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **PRONONCE** la clôture des services du camping municipal, de l'usine Chesson et de la salle des congrès,
- **DIT** que les services fiscaux seront informés de la clôture de ces services soumis au régime de la TVA.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 10 avril 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH

AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019